



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-59565>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-59565**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-53213

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département du Var

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22830001800113

Ville : TOULON

Code postal : 83000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ DES 2 BÂTISSSES SUR L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA TOURAVELLE - 4 LOTS

Code CPV principal - Descripteur principal : 45262690

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne la prestation suivante : La mise en sécurité des 2 bâtisses sur l'ENS La Touravelle. La présente opération est divisée en 4 lots : Lot 1 : Structure - Gros oeuvre Lot 2 : Charpente - Couverture Lot 3 : Ravalement de façade - Menuiserie Lot 4 : Etanchéité Les prestations, objet de la présente consultation, relèvent de la catégorie 2 au sens du Code du travail, A titre indicatif, on peut prévoir que les travaux commenceront vers le 1er septembre 2025. Les variantes par rapport à l'objet du marché ne sont pas autorisées. La consultation est lancée suivant la procédure adaptée visée aux articles R. 2123-1.1 °, art. R. 2123-4. et R. 2123-5. du CCP. Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental

Critères d'attribution : Critère Valeur Technique (voir article 4.2 du Rc) : 40% Critère Environnemental (voir article 4.2 du Rc) : 10% Critère Prix (voir article 4.2 du Rc) : 50%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 06/06/2025 à 16h00, lire 13/06 /2025 à 16h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/05/2025